

gouvernement, et ils prédisent la chute prochaine de celui-ci.

La grande préoccupation est, maintenant, de savoir où M. Laurier se présentera ; car il faut qu'il se fasse élire quelque part s'il veut rester dans le ministère. Le bruit a couru, d'abord, que l'ex-député d'Arthabaska, blessé au vif et profondément dégoûté, songeait à sortir de la vie publique et à se retirer pour quelques années ; mais ses amis tiennent à le soutenir, et on annonce que plusieurs députés ministériels ont offert de lui céder leurs mandats. M. Laurier va-t-il entreprendre une nouvelle lutte ? On le dit très-sensible, très-impressionnable, et, de plus, d'une santé délicate. Il faut avouer que, pour des hommes de ce tempérament, la vie publique est rude. Résisterait-il, physiquement et moralement, à toutes les émotions et à toutes les secousses d'une seconde campagne électorale, à un si court intervalle ?

A. GÉLINAS.

UN DISCOURS DE SIR JOHN

Les Écossais de Montréal ont célébré, mercredi dernier, avec les démonstrations ordinaires, leur festival de prédilection, le *Halloween*. Un bon nombre de notabilités, politiques et autres, assistaient à la séance littéraire et musicale, qui eut lieu le soir à l'Académie de Musique, sous le patronage de la Société Calédonienne.

La pièce de résistance fut un discours prononcé par Sir John A. Macdonald, le plus illustre, à coup sûr, des Écossais du Canada, et qui était venu de Toronto tout exprès. L'année dernière, c'était le tour de l'hon. M. Mackenzie.

Nos concitoyens écossais attachent toujours une grande importance à cette fête. Ils ne tiennent pas moins que les Canadiens-français, que les Canadiens-irlandais, à conserver et à entretenir parmi eux le sentiment de la distinction nationale. Ils comprennent que, si le drapeau de la Confédération doit rallier toutes les races diverses qui composent le peuple canadien, il n'oblige pas ces races à renier leur passé ni à se fondre ensemble, comme le voudraient quelques-uns.

C'est l'idée qu'a exprimée Sir John dans le cours de l'entretien, aussi profond que spirituel, qu'il a donné mercredi. Nous sommes Canadiens, sans doute, a-t-il dit, mais aussi nous sommes Écossais et nous voulons l'être toujours. Les autres races avec lesquelles nous vivons sont dans les mêmes dispositions chacune de leur côté. Qu'on aille donc, a-t-il ajouté ensuite, demander à nos frères canadiens-français s'ils sont disposés à renoncer à leur nationalité française ; jamais il n'y consentiront : cependant, ils ne sont pas moins que nous loyaux au Canada et à l'Angleterre. Et l'ex-premier ministre a fait à cette occasion un éloge enthousiaste de la France, « cette grande nation, le centre du monde civilisé, que les Canadiens-français s'enorgueillissent toujours de réclamer comme leur mère-patrie. »

Ces paroles sont dignes d'attention. Elles ont une portée plus qu'ordinaire. Il n'est pas ici question de politique. Sir John parlait comme simple membre de l'association calédonienne. Mais, il est aussi l'un des fondateurs de la Confédération, et c'est à ce titre que ses paroles sont importantes. Comme expression d'opinion sur un sujet aussi grave que l'avenir des nationalités canadiennes, elles sont d'une grande valeur. Elles montrent que la Confédération n'a pas pour but, dans la pensée de ses auteurs, de fusionner les races diverses qui habitent la Puissance. Et elles sont d'autant plus à noter que Sir John avait voulu, en 1866 (on s'en souvient), une union législative.

On a remarqué, d'un autre côté, que l'hon. M. Mackenzie, dans le discours qu'il a fait l'année dernière dans la même circonstance, avait soutenu, au contraire, l'opinion que les nationalités du Canada doivent disparaître et se fondre en une seule. Or, M. Mackenzie a combattu le projet de Confédération. Sir John a-t-il eu l'intention de répondre d'une manière indirecte à son compatriote ?

Ces déclarations de nos hommes d'Etat ont surtout une grande importance pour nous, Canadiens-français. Elles touchent à une question vitale : celle de notre avenir comme nationalité distincte dans la Confédération. Sir John et M. Mackenzie sont d'accord sur le point de la possibilité du maintien des distinctions nationales ; seulement, le second, tout en reconnaissant que la Confédération peut exister dans ces conditions, est d'opinion qu'une fusion serait préférable, et que nous devons travailler à l'accomplir.

A. GÉLINAS.

On ignore encore où l'hon. M. Laurier se présentera, et même s'il se présentera quelque part. Il n'est plus question de la division de Québec-Centre, où l'appel nominal a eu lieu samedi.

On parle de présent de Verchères, Rouville, Lévis, etc. D'autre part, on dit que M. Laurier résiste aux sollicitations de ses amis, et qu'il persiste à vouloir se retirer de la vie publique pour le moment.

A propos de la fête du *Halloween*, qui vient d'avoir lieu, on remarque que les deux chefs des deux grands partis du Canada sont Écossais. Sir John, autrefois premier ministre, et maintenant *leader* de l'opposition, et M. Mackenzie, autrefois *leader* de l'opposition, maintenant premier ministre, sont tous deux d'origine écossaise. Sir John lui-même a rappelé ce fait, dans son discours de mercredi.

Son Excellence Mgr. Conroy a officié pontificalement à Notre-Dame, jeudi, jour de la Toussaint. La vaste église était, à cette occasion, remplie d'une foule compacte, dont le chiffre s'élevait, dit-on, à dix ou douze mille personnes.

Quelques nouvellistes ont la manie de prétendre que la plupart des généraux turcs sont des étrangers. On sait ainsi qu'ils ont fait passer successivement Osman pacha pour le général Bazaine, pour un ancien général allemand, et enfin pour un officier anglais. Voici maintenant que, d'après une nouvelle version, donnée par une feuille anglaise, le mystérieux pacha serait un Anglais du Haut-Canada. Nous confions cette rumeur aux soins de notre confrère le *Canard*.

LES PRISONS DE PARIS

SOUS LA COMMUNE

(Suite)

ÉPILOGUE

Dans l'intéressant récit qui précède, trois noms nous ont frappé, ce sont ceux du sous-brigadier Braquond, du coiffeur Lebois et de Mme Saint-Chély, la charbonnière.

Il nous a paru intéressant de savoir ce qu'étaient devenus ces trois personnages, de les revoir après six ans et de causer un peu avec eux.

Nous nous sommes donc mis à leur recherche. Notre tâche a été facile. Pierre Braquond est toujours attaché au Dépôt. M. Lebois et Mme Saint-Chély n'ont pas quitté la place Dauphine.

Le premier que nous avons vu est M. Braquond. C'est un homme d'un soixantaine d'années, à la moustache grisonnante, à la figure placide et souriante. Il est de taille moyenne et l'âge lui a donné un certain embonpoint. Mais ses yeux qui brillent derrière ses lunettes attestent une vivacité qui ne demande qu'une occasion de se produire. Il est, en outre, doué d'une large carrure d'épaules qui a dû souvent donner à réfléchir aux fiers-à-bras de Raoul Rigault.

Pierre Braquond a été élevé au grade de brigadier, en 1871, après la Commune. Il faut avouer qu'il n'avait pas volé son galon d'argent. Mais, nous nous sommes étonné de ne voir briller sur sa poitrine qu'une simple médaille d'argent.....

Et pourtant, Pierre Braquond n'en était pas, en 1871, à son premier acte d'éner-

gie. Ses états de service le prouvent : Entré en 1839 au 16^e de ligne, il sauve, l'année suivante, un de ses camarades, le soldat Laurent. Il est, pour ce fait, porté à l'ordre du jour et proposé pour une médaille. Mais on l'oublie. Deux ans se passent, son régiment est à Lyon, il sauve encore un caporal qui se noyait dans le Rhône. Nouvelles promesses, nouveaux oublis. Il passe aux chasseurs à pied, est blessé en 1847 en Afrique, et a son congé juste à temps pour venir faire le coup de feu contre les insurgés à la barricade de la Porte-Saint-Denis.

En considération de ses services, il est nommé gardien à la maison centrale de Fontevault. A peine là, il sauve la vie à son directeur, M. Couard, sur lequel un détenu, nommé Burette, s'élançait un poignard à la main. Braquond voit le mouvement, jette un cri d'alarme, se précipite au-devant de son chef et reçoit un coup de poignard dans la région du cœur. Une lettre de félicitations du ministre de l'intérieur et une gratification de cent francs payèrent cet acte de dévouement.

M. Maxime du Camp vient de vous raconter ce qu'a fait ce brave homme pour défendre le Dépôt contre les communards... Après tout cela, on conviendra que nous étions en droit de nous attendre à voir la croix d'honneur sur son uniforme. On a tant donné, en 1871, de brevets moins bien mérités.

Pierre Braquond, du reste, ne se plaint pas. Il trouve tout naturel ce qu'il a fait, et se déclare prêt à recommencer, si le malheur voulait que l'occasion en revînt. Il regrette vivement, par exemple, que M. Maxime du Camp n'ait pas mentionné, à côté de lui, les noms de deux ou trois camarades qui l'ont aidé dans son œuvre, et notamment le greffier Cahan, qui faillit se faire une mauvaise affaire en essayant d'aider la captivité de Mgr. Darboy.

Les goûts du brave homme sont modestes, d'ailleurs : toute son ambition porte maintenant sur l'obtention d'un petit bureau de tabac qui l'aide à vivre et à élever sa famille quand il va être admis à la retraite.

Pierre Braquond a consigné dans un manuscrit ses souvenirs des péripéties de la Commune. C'est un récit très-intéressant, et que sa forme naïve et simple rend souvent plus intéressant encore.

Un extrait assez curieux. Un brigadier, nommé Sauvage, avait embrassé la cause des fédérés. Il alla faire, au directeur communal Garreau, un rapport contre Braquond, l'accusant d'être favorable aux prisonniers et de fréquenter les détenus Bonjean, Darboy et Coré (l'ancien directeur, aujourd'hui directeur de la Conciergerie). Braquond fut mandé devant Garreau. Écoutons-le raconter l'entrevue :

« Garreau me dit : — Citoyen, vous êtes dénoncé pour être toujours auprès de Bonjean et Coré.

« — Comment, citoyen directeur, vous trouvez à redire parce que je fais mon service ? Mais, il consiste à surveiller les employés et les détenus. Je dois passer deux ou trois fois par jour dans toutes les cellules en général pour m'assurer si les détenus ont tout ce que leur prescrit le règlement, et s'ils n'ont pas à se plaindre des surveillants. Si vous ne voulez pas que je fasse mon service, il faut me renvoyer. C'est ce que je demande depuis longtemps. Voyons, citoyen, mettez-vous à ma place ; M. Coré, il y a quelques jours, était mon directeur ; voudriez-vous que je l'abandonne ? Par exemple, une chose qui pourrait parfaitement arriver : aujourd'hui, vous êtes au pouvoir, demain vous êtes déçu et tombez sous ma surveillance. Croyez-vous qu'il y aurait quelqu'un pour m'empêcher d'aller vous voir et de vous porter des consolations si je pouvais ?

« — Allez, vous-êtes un brave, me dit-il. »

Et Braquond ajoute entre parenthèses : « (Je parlais contre ma pensée, car s'il était tombé sous ma main, je lui aurais fait payer ce qu'il faisait aux autres.) »

Nous sommes ensuite allé voir le coiffeur Lebois.

Mettez des cheveux à Siraudin et vous aurez un portrait à peu près exact du se-

cond héros de l'épisode raconté par Maxime du Camp. C'est un petit homme grisonnant, alerte, vif et résolu. Il n'a pas quitté sa boutique, à l'entresol du no. 15, place Dauphine. C'est là que nous l'avons trouvé hier en train de faire la barbe à un client.

Il nous a raconté plusieurs particularités curieuses de la période insurrectionnelle. Ainsi, lorsqu'éclata le 18 mars, il avait pour client assidu Raoul Rigault. Celui-ci, possédé de la manie policière, allait passer chez le coiffeur des après-midi entières à regarder les gens qui entraient à la Préfecture ou qui en sortaient. Du jour où il fut dans les grandeurs, Rigault ne mit plus les pieds chez M. Lebois. Il ne tournait même pas les yeux du côté de la boutique, lorsqu'il passait appuyé sur l'épaule de son favori Dacosta.

Un autre client de Lebois était un employé du contrôle, qui lui devait quinze francs. Ces quinze francs ne furent jamais payés, mais en échange l'employé infime, devenu un personnage, remit au coiffeur une liasse de laissez-passer.

« Vous vendrez cela, dit-il, ça vous rapportera gros et moi ça ne me coûte rien. »

M. Lebois ne vendit pas les passeports, mais il eut la satisfaction de sauver bien des honnêtes gens avec le prix de la dette du vaurien.

Le 24 mai, M. Lebois était seul chez lui avec son garçon. Ils virent apporter dans la cour une tourie de pétrole. Un fédéré la déchargea et dit en s'essuyant le front :

« Il faut que vous vous en alliez, parce que nous allons badigeonner, et nous installer chez vous jusqu'au moment de mettre le feu..... »

— Qui va s'installer ? demanda le coiffeur.

— Le poste.

— Ah ! et combien d'hommes ?

— Une douzaine.

Une douzaine ! Ah ! bon, ce n'est pas trop pour nous. En dix minutes, ils auront tous passé par la fenêtre.

— Je les connaissais bien, allez, ajoute M. Lebois en racontant cela, je savais comment il fallait leur parler... Ils me regardèrent et s'en allèrent. C'étaient des gardes nationaux de Montrouge. Ils s'en sont retournés chez eux. C'est un vrai service que je leur ai rendu là, je les ai empêchés d'être fusillés. »

Mme Saint-Chély a quitté le no. 1 pour aller s'installer au no. 21, où elle a une magnifique boutique. Elle était hier sur sa porte, tricotent des bas à son époux, un gars solide et bien bâti, qui ferme les poings quand on lui rappelle les tribulations qu'a endurées sa femme.

— Ah ! si j'avais été là !... dit-il.

— Oui, réplique la charbonnière en riant, mais tu n'y étais pas. Pas si bête. Il « avait fait son devoir » contre les Prussiens, mais marcher contre les Français, jamais ! Je l'ai fait partir et j'ai dit que j'étais veuve, mère d'orphelins, etc. D'abord, ça a bien été. Mais croyez-vous qu'il y eut, ici, des crapules pour me dénoncer ?

— Vous avez eu bien du courage, lui avons-nous dit.

— Ah ! monsieur, ça n'est rien. Noyer des cartouches, ce n'était qu'un travail, et Dieu merci, j'ai de bonnes épaules. Sur-tout à ce moment-là, je n'avais pas vingt-huit ans et j'étais une gaillarde... un fédéré ne me faisait pas peur. Mais le plus dur, c'est au no. 9. La maison était vide, il n'y restait que la vieille concierge infirme, et, en haut, il y avait tout un tas de poudre qui allait faire éclater le quartier. J'ai monté par une corde et j'ai passé par la lucarne du grenier..... ça a bien été pour monter, mais à la descente, voilà que mes jupes se sont accrochées..... Ah ! c'est là que je me suis ennuyée. J'ai vu le moment où je sautais en l'air avec mes cartouches. Voyez-vous cette occasion ?... »

— Et vous n'avez pas été blessée ?

— Ah ! j'avais la figure en sang. Il m'en a tant parti de cette poudre sous le nez. Mais ça ne fait rien, mon cher monsieur, prête à recommencer. »

Et Mme Saint-Chély montra ses dents blanches en riant aux éclats.

(La suite au prochain numéro.)